

Conseil d'établissement de l'école Sophie-Barat
2^e séance ordinaire
11 novembre 2021 à 18h30
Sur Teams

<i>Présences et absences</i>		Pré.	Abs.		Pré.	Abs.		Pré.	Abs.
Conseil des élèves			Équipe-école			Parents			
Juniel DJOSSOU	X		Vicky BLUMENTHAL	X		Annick BOULIANE	X		
Louis MERCIER	X		Louis FORTIN	X		Yacine BOUSSAID	X		
			Annie PELLETIER		X	Marc. Etienne DESLAURIERS	X		
Représentants de la communauté			Annie THÉRIAULT	X		Benoît GUINOT	X		
Joëlle DORION		X	François EVENS	X		Fabienne HARDY	X		
Maddy LESPINASSE		X				Charles HOUNWANOU			X
Jessica Jean-Baptiste	X		<i>Sabine POSSO, dir.</i>	X		Cloé RODRIGUE	X		
Substituts			<i>Jean-François DUFOUR, dir adj</i>			Martin WHITE	X		
François VIENS	X								

Invités

Karine

Point	Discussion	Suivis
1. Ouverture de l'assemblée		
1.1. Mot de bienvenue et présentation de tous les membres	On salue Mme Jessica Jean-Baptiste qui représente la Maison des jeunes. Elle recueillera les besoins des jeunes et du milieu communautaire et assurera un arrimage entre les deux. Jessica s'implique aussi dans la vie étudiante des élèves de l'école Sophie-Barat en aidant dans l'organisation du conseil étudiant et en organisant Secondaire en Spectacle ou toutes autres activités faites par et pour les jeunes.	

Point	Discussion	Suivis
1.2. Prise des présences et vérification des quorums	Le quorum est constaté.	
1.3. Calendrier des réunions	<p>Les dates suivantes sont convenues :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mercredi 15 décembre 2021 • Mercredi 19 janvier 2022 • Mercredi 23 février 2022 • Mardi 5 avril 2022 • Mercredi 11 mai 2022 • Mercredi 15 juin 2022 	
2. Adoption de l'ordre du jour	<p>Le point 4. Point de la présidence est ajouté. L'ordre du jour est adopté avec les modifications proposées.</p> <p>Proposé par Cloé Rodrigue</p> <p>Appuyé par Fabienne Hardy</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>	
3. Adoption et suivi du procès-verbal	<p>Les membres apprécient la forme du procès-verbal.</p> <p>Suivis du procès-verbal :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les règles de régie interne ont été transmises. • Un point a été ajouté concernant le processus de plainte. • Le point sur les retards n'a pas été changé au code de vie. • Le point sur l'uniforme sera ajouté lors d'une prochaine rencontre. • Les travaux d'installation du chapiteau devraient débuter en décembre. M. White a fait une intervention auprès de l'arrondissement et l'école a reçu l'autorisation pour installer le chapiteau. En attendant son installation, la moitié du gymnase est utilisée pour le repas. <p>Les membres ont pu transmettre leurs corrections au préalable. Aucune correction supplémentaire n'est demandée.</p> <p>Proposé par Fabienne Hardy</p> <p>Appuyé par Benoît Guinot</p>	

Point	Discussion	Suivis
	Adopté à l'unanimité	
4. Point de la présidence	<p>La présidente souhaite discuter des orientations que prendra le CÉ pour la présente année scolaire.</p> <p>Elle rappelle que les membres du CÉ souhaitent tous avoir des discussions harmonieuses et que tous, elle comprise, se doivent d'adopter un comportement exemplaire. Elle partage le sentiment exprimé par M. Mercier lors de la dernière rencontre et souhaite qu'une image positive de l'école soit projetée en dépit de ses enjeux. Les événements de l'année dernière ont eu un impact important sur l'image de l'école.</p> <p>L'année dernière, le CÉ a fait des représentations sur les difficultés vécues par l'école et cette année, nous souhaitons mettre en lumière ce qui est positif.</p> <p>La présidente demande que les points à ajouter à l'ordre du jour lui soient transmis une semaine avant la rencontre.</p>	
5. Période réservée aux élèves	<p>Élections scolaires : M. Mercier explique que le conseil des élèves compte six membres, souhaite réunir 21 élèves. Chaque classe élira un.e président.e de classe qui transmettra des messages à sa classe et en recueillera les avis et idées; cette personne assistera à des assemblées générales. Parmi les président.e.s de classe, les volontaires pourraient faire partie du conseil des élèves. L'objectif est d'avoir des élèves qui traduisent véritablement les besoins et opinions de tous et qui contribuent à la réalisation des projets.</p> <p>Les enseignants de français seront mis à contribution pour l'élection. Des bulletins de vote ont été imprimés.</p> <p>À St. Dorothy les élections ont déjà eu lieu. Les élèves devaient soumettre une lettre de motivation. Chaque classe a un représentant et un substitut, pour un total de 40 élèves. Deux rencontres ont déjà été tenues et des idées sont déjà apportées. Un trésorier a été choisi de même que des vice-présidents. Mme Jean-Baptiste et M. Fortin s'assurent que les membres soient formés pour apporter une contribution significative.</p>	

Point	Discussion	Suivis
	<p>Mme Jean-Baptiste prendra contact avec M. Mercier afin de coordonner les actions entre les trois pavillons et d'offrir une formation aux représentants de tous les pavillons.</p> <p>Tous les autres dossiers en suspens pour le conseil des élèves, notamment la question de l'uniforme, seront discutés une fois que le conseil aura été élu.</p> <p>Demande de subvention : M. Mercier explique qu'il devra se retirer de la demande de subvention puisqu'il risque de se trouver en conflit d'intérêts. La demande sera donc rédigée et portée par un autre membre du conseil des élèves. Mme Bouliane lui demande de revenir au CÉ avec une demande plus achevée ainsi qu'avec une proposition de résolution afin que le CÉ puisse manifester son appui.</p> <p>Bal des finissants : M. Mercier rapporte que Mme Adra souhaite obtenir l'autorisation de financer le bal et l'album. Les élèves souhaitent vendre des biscuits et chocolats chauds. M. Djossou explique que le coût pour participer au bal sera de 135 \$ par personne et l'album coûtera 60 \$. La vente se déroulera pendant les pauses. L'objectif est de faire diminuer le prix de l'album et du bal pour les élèves.</p> <p>Proposé par Martin White</p> <p>Appuyé par Fabienne Hardy</p> <p>Adopté à l'unanimité</p> <p>En outre, le conseil étudiant souhaite organiser des journées couleur pour financer le bal. Le contrat pour la graduation a été signé avec le Complexe Desjardins le 21 juin en soirée.</p>	
6. Points de discussion et de décision		

Point	Discussion	Suivis
6.1. Règles de régie interne	<p>Mme Bouliane rappelle qu'il serait important que les documents soient partagés le vendredi précédent la rencontre.</p> <p>Proposé par Martin White</p> <p>Appuyé par Cloé Rodrigue</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>	Mme Posso retirera le surlignage au document et modifiera la date.
6.2. Sorties ou voyages ou Projets	<p>Nuit blanche : M. Evens explique que l'activité est organisée par les enseignants d'éducation physique. L'activité aura lieu la nuit du 9 décembre à l'Annexe et s'adresse aux élèves en 2^e et 3^e secondaires d'adaptation scolaire. Pendant la nuit, les élèves participent à des activités sportives, sociales et autres. Le lendemain sera une journée pédagogique. On souligne que la situation socio sanitaire mérite une réflexion. Mme Posso demande que les enseignants responsables lui soumettent la demande avant de s'adresser au CÉ.</p> <p>Calendrier des sorties : Mme Posso a transmis le calendrier consolidé des activités et projets et présente les activités qui auront lieu d'ici la prochaine rencontre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 16 novembre : Théâtre d'Aujourd'hui, sec. 4 Défi; le coût est de 20 \$ par billet • 19 novembre : Antigone, adaptation scolaire sec. 1 • 24 novembre : Les Sorcières de Salem, sec. 3 Défi <p>Les membres demandent si ces sorties font l'objet de travaux en classe et si des élèves non vaccinés pourraient être lésés. M. Deslauriers explique que pour toute activité pédagogique, le passeport vaccinal ne devrait pas être exigé. Ceci peut parfois être problématique lorsque la sortie a lieu en soirée. Mme Thériault explique qu'un enseignant a pu prendre entente avec le théâtre pour que les élèves non vaccinés puissent avoir accès à la pièce d'une autre façon (ex. présentation d'un enregistrement vidéo).</p> <p>Proposé par Cloé Rodrigue</p> <p>Appuyé par Fabienne Hardy</p>	M. Evens demandera des précisions à M. Julien qui soumettra l'information à Mme Posso.

Point	Discussion	Suivis
	<p>Adopté à l'unanimité</p> <p>Sortie de ski : un parent estime que la sortie est coûteuse et n'est pas accessible pour des élèves n'ayant pas les moyens ou ne sachant pas skier. D'autres membres estiment qu'il serait dommage de priver l'ensemble des élèves de ces sorties considérant qu'elles constituent des occasions uniques de socialisation.</p> <p>Coucher sous la tente : des élèves ont interpellé M. Mercier pour déplorer le fait qu'il fallait s'inscrire au club Plein air et payer les frais de 20 \$ pour participer au coucher sous la tente alors que cette activité se veut une activité ouverte à tous. Mme Posso explique que les coûts servaient à défrayer l'organisation et le repas. M. Laforest devait transmettre les noms des élèves ne pouvant assumer les coûts afin que l'école couvre les frais.</p>	
6.3. Examens	<p>Mme Posso a transmis les dates des examens proposés par les membres du C.P.E.P.E. aux membres par courriel :</p> <p>Ste-Dorothy : secondaire 1 et 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Français : Pas d'examen • Maths : Examen pour tous les élèves de St.Dorothy , date proposée : mercredi 15 décembre AM. Levée de cours en P.M <p>Annexe : sec 1, 2 défi, secondaire 3 régulier et adaptation scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Français : Pas d'examen • Maths : examen pour tous les élèves de l'annexe mercredi 15 décembre AM et levée de cours en P.M <p>Pavillon Principal: secondaire 3,4,5 défi et 4 et 5 régulier</p>	

Point	Discussion	Suivis
	<ul style="list-style-type: none"> • Français : examen pour les élèves en secondaire 5, donc blocage horaire AM pour eux seulement le jeudi 9 décembre. Levée de cours en P.M. • Maths : Examen pour tous les élèves du pavillon principal. Date proposée : vendredi 17 décembre AM. Levée de cours en après Midi (Jour 0) <p>Proposé par Martin White Appuyé par Annie Thériault Adopté à l'unanimité</p>	
7. Période réservée au public	Sans objet	
8. Point d'informations		
8.1. Processus de plainte	<p>Il avait été question des plaintes lors de la dernière rencontre. Mme Posso avait expliqué que les élèves savent qu'ils peuvent s'adresser à un membre de la direction ou à un membre du personnel qui les référera à la direction. Sur le plan de la confidentialité, certains élèves portent plainte anonymement. M. Mercier peut aussi les accompagner. Elle ajoute que le TES est une personne significative à qui les élèves se confient. Du côté de St. Dorothy, les responsables de foyer joueront un rôle significatif pour les élèves. Ce rôle est nouveau et pourrait être étendu à d'autres pavillons.</p> <p>Le processus de plainte est clairement expliqué sur le site du centre de services scolaires.</p>	
9. Période réservée au forum des parents	Sans objet	
10. Tour de parole		
<ul style="list-style-type: none"> • Délégué du comité central des parents 	M. Deslauriers explique que la dernière rencontre avait lieu le 26 octobre. Il a été réélu président. L'exécutif et le comité de suivi budgétaire, dont fait partie Mme Rodrigue, ont été constitués. Les nouvelles règles de régie interne ont été adoptées.	

Point	Discussion	Suivis
	La prochaine rencontre aura lieu le 30 novembre. Il y sera question du PTRDI et le CSSdM présentera le bilan des portes ouvertes.	
<ul style="list-style-type: none"> Communauté 	<p>Mme Jean-Baptiste Maison des jeunes prend une quarantaine de jeunes qui se présente, mais ont dû refuser l'accès à certains jeunes faute de capacité. Les midis où la Maison des jeunes a dû refuser des jeunes sont ceux où il fait froid ou il pleut. Or, les jeunes, une fois sortis, ne peuvent plus rentrer dans l'école.</p> <p>M. Fortin explique que la plupart des écoles ne permettent pas aux élèves de rentrer avant la cloche pour des raisons de sécurité.</p>	Mme Posso en discutera avec les enseignants en C.P.E.P.E.
<ul style="list-style-type: none"> Enseignants 	<p>Mme Thériault demande jusqu'à quel point les enseignants doivent justifier les sorties proposées au CÉ sur le plan pédagogique. Toutes les activités doivent-elles forcément avoir un but pédagogique?</p> <p>M. Deslauriers rappelle que le but de l'école publique est l'instruction, la qualification et la socialisation. À ce titre, des activités comme la sortie de ski, la nuit blanche ou le coucher sous la tête offrent de belles occasions de socialisation.</p> <p>Mme Posso a interrogé le contentieux qui explique que le CÉ a le droit de poser des questions sur les activités. La question est traitée dans la fiche thématique 16 volet 3 de la formation obligatoire pour les membres de CÉ.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Personnel de soutien 	Sans objet	
<ul style="list-style-type: none"> Parents 	Sans objet	
<ul style="list-style-type: none"> Professionnel 	Sans objet	
11. Varia		
<ul style="list-style-type: none"> Le camp des nouveaux 	<p>Mme Hardy propose une activité pour les élèves de sec. 1 qui consiste en une journée à l'école avant la rentrée afin de socialiser et se familiariser avec les locaux.</p> <p>M. Fortin explique que certaines écoles ont des élèves pairs-aidants qui portent des t-shirts distinctifs et à qui peuvent s'adresser les nouveaux</p>	

Point	Discussion	Suivis
	<p>élèves. D'autres écoles organisent des rallyes dans l'école afin de connaître les lieux.</p> <p>Mme Jean-Baptiste a fait le tour du quartier avec des élèves de St.Dorothy pour leur faire connaître les différents lieux et retient l'idée du rally.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Équipes sportives de filles 	<p>Mme Hardy partage l'expérience vécue par sa fille qui souhaitait faire partie de l'équipe de volleyball. Sur les 24 candidates, 12 non pas été retenues. Est-il possible de saisir toutes les opportunités de faire bouger les filles, par exemple en ajoutant une 2^e équipe non compétitive?</p> <p>M. Fortin explique qu'il organisera des activités de mise en forme à l'école avec les élèves à l'aide d'applications gratuites. Ceci pourrait répondre aux besoins d'élèves qui n'ont pas d'occasion de pratiquer un sport.</p> <p>Mme Rodrigue souligne que l'activité Fillactive est en cours et très appréciée bien que les participantes ne soient pas nombreuses cette année.</p> <p>Mme Jean-Baptiste rapporte que plusieurs organismes communautaires offrent des activités non compétitives.</p>	<p>Mme Jean-Baptiste fera un suivi auprès des organismes communautaires</p>
<ul style="list-style-type: none"> Rencontre des enseignants du 4 novembre 	<p>L'équipe-école avait décidé de ne pas organiser une rencontre avec l'ensemble des parents. Mme Hardy partage sa déception de ne pas avoir pu rencontrer certains enseignants pour qu'ils présentent leur vision. Ce contact est important pour les parents.</p> <p>M. Fortin partage son expérience et explique qu'il aurait également apprécié pouvoir s'adresser à l'ensemble des parents. Comme Mme Thériault, il a d'abord écrit aux parents des élèves en difficulté et ensuite ouvert à l'ensemble de ses élèves. Les deux se sont retrouvés submergés de demandes et n'ont pu rencontrer tous les parents qui le souhaitaient.</p> <p>Mme Thériault conseille aux parents de s'adresser par courriel aux enseignants lorsqu'ils ont des questions.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Portes ouvertes 	<p>Mme Hardy partage son appréciation de l'activité en ligne qui a connu quelques ratés (problèmes de micro).</p> <p>Mme Posso ne partage pas son opinion et souligne que la présentation a été ajoutée au site web et que des capsules ont été filmées. L'information</p>	

Point	Discussion	Suivis
	est disponible au lien suivant : https://sophie-barat.cssdm.gouv.qc.ca/ecole/portes-ouvertes-virtuelles-2021/	
12. Date de la prochaine rencontre et levée de l'assemblée (doc)	L'assemblée est levée à 21 h 00	